

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY**

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley tenue à la salle municipale de Saint-Honoré-de-Shenley sise au 499, rue Principale, le 7 août 2012 à 19 h 30.**

Sont présents à cette séance:

Siège no.1 Madame Johanne Gilbert Roy  
Siège no 2 Monsieur Daniel Quirion  
Siège no 3 Monsieur Luc Poulin  
Siège no 5 Monsieur Alain Champagne  
Siège no 6 Monsieur Martin Mathieu

Est absent monsieur Mario Breton, conseiller au siège no 4.

Le conseil siège avec quorum sous la présidence du maire, Monsieur Herman Bolduc.

Madame Francine Talbot, directrice générale/secrétaire-trésorière agit comme secrétaire d'assemblée.

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur Herman Bolduc, maire, souhaite la bienvenue aux membres du conseil et aux téléspectateurs à l'écoute.

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**2012-08-215** Il est proposé par monsieur Martin Mathieu, appuyé par madame Johanne Gilbert Roy et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour. Le point autres items : (20) reste ouvert.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE  
ORDINAIRE DU 3 JUILLET ET DE LA SÉANCE  
EXTRAORDINAIRE DU 17 JUILLET 2012

**LÉGISLATION**

4. PRÊT DE LA SALLE ARÉNA : CLINIQUE DE SANG
5. FORMATION AUX ÉLUS ET GESTIONNAIRES  
MUNICIPAUX
6. TAXE D'ACCISE SUR L'ESSENCE : ADOPTION –  
PROGRAMMATION
7. APPUI FERME SERGEANNE : CPTA

## FINANCES

8-COMPTES DU MOIS

9-DÉPÔT DES ÉTATS DES REVENUS ET DÉPENSES

10-PANNEAUX PUBLICITÉ ARÉNA

11-BANDES DE PATINOIRE

12- JET D'EAU AU LAC DU CURÉ ENNIS

13- ACHAT ORDINATEUR EAU POTABLE

14- ACHAT DE PAGET

15-RENOUVELLEMENT ADHÉSION AGENCE RÉGIONALE

## TRAVAUX

16-SOUMISSIONS ASPHALTE RUE DROUIN :

## LOISIRS – TOURISME

17-AUTORISATION PARADE : GRANDS FEUX ET DEMANDE DE SUBVENTION

## RAPPORTS

18.18.1 CONSEIL DES MAIRES À LA MRC

18.2 DÉLÉGUÉ À LA RÉGIE INTERMUNICIPALE

18.3 DÉLÉGUÉ AUX LOISIRS

19-CORRESPONDANCE

## 20-AUTRES ITEMS

20.1 JEUX D'EAU POUR ENFANTS

20.2 BÉTON USAGÉ 4X5 : 200.\$

20.3 LOCATION ARÉNA : EXPOSITION AGRICOLE LE 22 SEPTEMBRE

20.4 RANDONNÉE VTT : ESPOIR ENFANT

20.5 DEMANDE DE PAIEMENT # 2 GIROUX & LESSARD

20.6 MODIFICATION DE LA RÉOLUTION : 2012-07-206 : VENTE DE TERRAIN

20.7 PROJET SALLE COMMUNAUTAIRE ET MULTIFONCTIONNELLE

23-PÉRIODE DE QUESTIONS

24-CLÔTURE DE LA SÉANCE

**3. DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 JUILLET ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 17 JUILLET 2012**

**2012-08-216** **Considérant** que les membres du conseil municipal ont pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 juillet et de la séance extraordinaire du 17 juillet 2012.

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Alain Champagne appuyé par monsieur Daniel Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter les procès-verbaux susmentionnés rédigés et déposés.

#### **4. PRÊT DE LA SALLE ARÉNA : CLINIQUE DE SANG**

**2012-08-217** **Considérant** que le responsable de la collecte de sang demande la gratuité de la salle de l'aréna pour la prochaine collecte le 19 novembre 2012 ;

**Pour ce motif**, il est proposé par monsieur Martin Mathieu, appuyé par madame Johanne Gilbert Roy et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le prêt de la salle de l'aréna à l'organisme de la collecte de sang.

#### **5.FORMATION AUX ÉLUS ET GESTIONNAIRES MUNICIPAUX**

**2012-08-218** **Considérant** que la Fédération Québécoise des municipalités offre la possibilité de formation sur le Web sur une multitude de sujets;

**Considérant** que le 2 décembre 2012, la municipalité devra avoir adopté un code d'éthique pour les employés municipaux;

**Considérant** qu'il y aura une conférence Web pour éclairer les employés sur ce qu'est un code d'éthique, l'impact dans le milieu de travail ainsi que les meilleures pratiques à adopter dans des situations embêtantes;

**Pour ces motifs**, il est proposé par monsieur Luc Poulin, appuyé par monsieur Daniel Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la formation au coût de 97.73\$

#### **6. TAXE D'ACCISE SUR L'ESSENCE : ADOPTION PROGRAMMATION**

**2012-08-219** **Considérant** que la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2010 à 2013;

**Considérant** que la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Luc Poulin, appuyé par madame Johanne Gilbert Roy et résolu à l'unanimité des conseillers présents que :

- la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- la municipalité s'engage à être seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2010-2013;
- la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire;
- la municipalité s'engage à réaliser le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 112 \$ par habitant pour l'ensemble des quatre années du programme;
- la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvés par la présente résolution.

## **7. APPUI FERME SERGEANNE; CPTA**

**2012-08-220**

**Considérant** monsieur Serge Bégin désire faire l'échange une parcelle de terrain d'une superficie de quatre-vingt-neuf virgule six mètres carrés (89,6) appartenant à la Ferme Sergeanne SENC afin de se rendre conforme pour l'installation d'une fosse septique et d'un champ d'épuration.

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Luc Poulin, appuyé par monsieur Alain Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'appuyer monsieur Serge Bégin dans sa demande d'autorisation auprès de la CPTAQ en vue d'un échange de terrain d'une superficie de 89,6 mètres carrés sur les 12 B partie rang 4 Canton Shenley appartenant à la ferme Sergeanne ENR. Ladite demande ne contrevient à aucune réglementation municipale.

## **8. COMPTES DU MOIS**

Les comptes du mois de juillet 2012 sont présentés aux élus de manière à leur permettre de distinguer les comptes payables, les comptes payés au cours du mois, de même que les salaires nets versés.

**2012-08-221**

**Il** est proposé par monsieur Luc Poulin, appuyé par monsieur Alain Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes payés pour le mois de juillet 2012 au montant de 582 935.04\$

soient acceptés et payés, tels qu'ils apparaissent sur la liste déposée dans les archives de la municipalité et remise aux membres du conseil. Les comptes payés représentent 387 792.67, les comptes à payer représentent 173 971.82\$. tandis que les salaires nets plus les allocations de dépenses s'élèvent à 21 170.55\$.

## **CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE FONDS**

### **Code municipal**

### **Article 961**

Je, soussignée, Francine Talbot, directrice générale - secrétaire-trésorière, certifie par les présentes qu'il y a des crédits budgétaires disponibles prévus au budget 2012 permettant de procéder au paiement des comptes mentionnés à la résolution 2012-08-221

\_\_\_\_\_  
**Francine Talbot, D. G.- Sec.-Trés.**

## **9- DÉPÔT DES ÉTATS DES REVENUS ET DÉPENSES**

La directrice générale/secrétaire trésorière dépose les états financiers (rapport budgétaire) et le rapport d'investissement de la municipalité à la fin du mois de juillet 2012.

## **10- PANNEAUX PUBLICITÉ ARÉNA**

**2012-08-222**

**Considérant** que les membres du conseil ont l'intention de changer les bandes de patinoire et qu'il y a des coûts reliés à ce changement;

**Considérant** que pour amortir les coûts de la dépense il y a possibilité d'afficher des commanditaires dans l'aréna;

**Considérant** qu'il y a eu demande de prix auprès de Création Pierre pour de la publicité sur un panneau de coroplaste de deux (2) pieds de haut par six (6) pieds de long;

**Considérant** que le prix offert est de 130.\$ plus les taxes, ce prix comprend le montage;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Daniel Quirion, appuyé par monsieur Luc Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'offrir à la population, aux commerces et entreprises de la municipalité et aux commerces de l'extérieur la possibilité de faire leur publicité au coût de 400.\$ du panneau. Dans la municipalité, une lettre circulaire sera postée tandis que les commerces extérieurs seront invités par lettre officielle.

## **11-BANDES DE PATINOIRE**

Ce sujet est reporté à une séance ultérieure.

## **12-JET D'EAU AU LAC DU CURÉ ENNIS**

Une demande de prix sera demandée auprès des Installations D.J. à savoir le coût de conduire l'électricité au lac avec un triplex de 100 ampères.

## **13- ACHAT D'ORDINATEUR EAU POTABLE**

**2012-08-223** **Considérant** qu'au cours du mois de juillet l'ordinateur de l'eau potable a fait défaut ;

**Considérant** qu'un technicien de la compagnie JRT a évalué le coût de la réparation et a offert à la municipalité deux options soit : la réparation au coût de 500.\$ sans aucune garantie ou l'achat d'un nouvel appareil au coût de 800.\$ plus le coût de montage de 425.\$ pour un total de 1 225.\$ avec garantie d'un an ;

**Considérant** que l'ordinateur est indispensable au contrôle des puits de la municipalité et qu'il n'avait pas de réunion de prévue, l'achat d'un nouvel ordinateur fût effectué ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Luc Poulin, appuyé par monsieur Daniel Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'entériner la dépense d'un nouvel ordinateur au coût de 1 225.\$.

## **14-ACHAT DE PAGET**

**2012-08-224** Il est proposé par monsieur Alain Champagne, appuyé par monsieur Daniel Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'achat de deux pagets au coût de mille six cent cinquante-sept dollars. (1657.\$)

## **15-RENOUVELLEMENT ADHÉSION AGENCE RÉGIONALE**

**2012-08-225** Il est proposé par monsieur Alain Champagne, appuyé de madame Johanne Gilbert Roy et résolu à l'unanimité des conseillers présents de renouveler l'adhésion de membre 2012-2013 à l'agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Chaudière.

## **16- SOUMISSION ASPHALTE RUE DROUIN**

**2012-08-226** **Considérant** que les quatre soumissionnaires invités ont répondu à la demande concernant le pavage de la rue Drouin dont les prix se lisent comme suit :

<b>SOUMISSIONNAIRES</b>	<b>PRIX</b>
Pavage Sartigan	141.97 / tm
Pavage J.Luc Roy	148.60 / tm
Excavation Pavage de Beauce	144.53 / tm
Pavage Abénakis	198.91 / tm

;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Luc Poulin, appuyé par monsieur Daniel Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers

présents de retenir les services de la plus basse compagnie soit Pavage Sartigan au coût de 141.97\$ / tm. Le début des travaux devrait débiter vers le 15 août. Dès que les travaux seront terminés la compagnie de pavage sera avisée.

## **17-AUTORISATION DE PARADE : GRANDS FEUX ET DEMANDE SUBVENTION**

**2012-08-227**

**Considérant** que l'organisme sans but lucratif « Les Grands Feux St-Honoré » demande un soutien financier afin d'inclure la municipalité dans la trame sonore de lancement des Grands Feux qui auront lieu le 31 août à l'aréna;

**Considérant** que de plus l'organisme demande l'approbation pour la tenue d'une parade dans les rues de la municipalité ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Daniel Quirion, appuyé par monsieur Martin Mathieu et résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser une aide financière d'un montant de mille dollars (1 000) à l'organisme sans but lucratif « Les Grands Feux St-Honoré » pour l'édition 2012, aussi d'autoriser le passage de la parade dans les rues de la Municipalité.

## **18. RAPPORTS :**

### **18.1 CONSEIL DES MAIRES À LA MRC**

Monsieur Herman Bolduc, maire fait mention qu'il n'a pas eue de réunion à la MRC en juillet.

### **18.2 DÉLÉGUÉ À LA RÉGIE INTERMUNICIPALE**

Considérant que monsieur Mario Breton, délégué, est absent, il n'a pas de rapport

### **18.3 DÉLÉGUÉ AUX LOISIRS**

Il ne s'est pas tenu de réunion en juillet. Par contre, monsieur Luc Poulin fait mention d'une rencontre concernant le terrain de soccer. A suivre à la prochaine réunion.

## **19. CORRESPONDANCE**

Madame Francine Talbot, fait lecture et dépose des bordereaux de correspondance du mois de juillet 2012. Certaines correspondances sont lues à la demande du conseil.

## **20. AUTRES ITEMS**

### **20.1 JEUX D'EAU POUR ENFANTS**

Attendu qu'il y a eu demande pour des jeux d'eaux pour enfants à être installés;

Après discussion, il convenu de ne pas retenir cette demande dû au coût très onéreux

#### **20.2 BÉTON USAGÉ 4X5 : 200.\$**

**2012-08-228**

**Considérant** qu'un contribuable demande de faire l'achat d'un béton usagé d'une dimension de 4 pieds par 5 pieds;

**Considérant** que les bétons ``très très`` usagés, le contribuable offre un montant de deux cents (200.\$) dollars;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Alain Champagne, appuyé par madame Johanne Gilbert Roy et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'offre de deux cents dollars.

#### **20.3 LOCATION ARÉNA : EXPOSITION AGRICOLE LE 22 SEPTEMBRE**

**2012-08-229**

**Considérant** que le comité de l'exposition agricole veut tenir une activité bénéfique, le 22 septembre prochain à l'aréna;

**Considérant** que le comité demande de louer l'aréna pour cette activité;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Luc Poulin, appuyé par monsieur Daniel Quirion et résolu unanimement des conseillers

#### **20.4 RANDONNÉE VTT : ESPOIR ENFANT**

**2012-08-230**

**Considérant** que le comité de randonnée de VTT demande de circuler sur le territoire de la municipalité et a déposé un plan du trajet

**Considérant** que ce comité fait cette randonnée au bénéfice d'un enfant malade;

**Pour ces motifs**, il est proposé par monsieur Martin Mathieu, appuyé par madame Johanne Gilbert Roy et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le passage de VTT sur le territoire de la municipalité.

#### **20.5 DEMANDE DE PAIEMENT # 2 : GIROUX & LESSARD**

**2012-08-231**

Il est proposé par Monsieur Luc Poulin, appuyé par monsieur Martin Mathieu et résolu à l'unanimité des élus présents d'autoriser le paiement numéro 1 d'un montant de 344 468.77\$, taxes incluses à la compagnie Giroux et Lessard pour les travaux de réfection de la rue Jobin.

#### **20.6 MODIFICATION DE LA RÉOLUTION 2012-07-206 : VENTE DE TERRAIN**

**2012-08-232**

**Considérant** qu'il manquait des détails dans la résolution portant le numéro 2012-07-206;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Luc Poulin, appuyé par madame Johanne Gilbert Roy et résolu à l'unanimité des conseillers présents de vendre à madame Hélène Patry le lot 19A-24, rang 8 Sud, Canton Shenley pour un prix de 13953.18\$ plus les taxes et la première année des services, le tout formant un montant de 20 098.43\$, somme à être payée comptant à la signature de la vente notariée, dont le maire et la directrice générale sont autorisés à signer, à percevoir le prix de vente et en donner quittance.

## **20.7 PROJET SALLE COMMUNAUTAIRE ET MULTIFONCTIONNELLE PLAN PRÉLIMINAIRE**

**2012-08-233**

**Considérant** que la salle communautaire a été détruite par un incendie depuis le 29 avril dernier;

**Considérant** que depuis il y a un manque pour une salle de réunion, maison des jeunes, etc

**Considérant** que les Chevaliers de Colomb ont déposé une lettre au conseil confirmant leur intention de ne pas reconstruire ce bâtiment;

**Considérant** qu'il y a des subventions gouvernementales pour la réfection de bâtiment existant;

**Considérant** que pour redonner ces services à la population, les élus ont décidé de procéder à une étude de faisabilité pour un projet au restaurant de l'aréna;

**Pour ces motifs**, il est proposé par monsieur Alain Champagne, appuyé par madame Johanne Gilbert Roy et résolu à l'unanimité des élus présents de demander aux firmes conseils de faire un plan préliminaire et de calculer les coûts approximatifs pour ce projet.

## **21. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Monsieur Michel Blanchette fait un exposé sur les deux jours culturels qui se tiendra le 29 et 30 septembre.

## **22. CLÔTURE DE LA SÉANCE**

**2012-08-234**

**Il** est proposé par monsieur Alain Champagne, appuyé par madame Johanne Gilbert Roy et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mettre fin à la présente séance. Il est 21h10.

---

HERMAN BOLDDUC, MAIRE

---

FRANCINE TALBOT, D. G. - SEC.-TRÉS.